



## Dossier de presse

### Le premier site de recrutement des seniors et retraités



**L**es récents dispositifs mis en place par le gouvernement permettent de répondre à la demande des entreprises et des seniors ou retraités.

**A**près avoir privilégié le rendement, certaines entreprises se retrouvent en manque de savoir et pire, en défaut de pouvoir transmettre ce savoir afin de pérenniser leurs activités. Elles s'aperçoivent que le savoir détenu par les seniors est aussi précieux que la capacité physique des plus jeunes.

**L**es seniors et retraités, avec des espérances de vie de plus en plus longue et un désir d'être toujours plus actifs, peuvent maintenant décider de continuer à travailler pour apporter un plus à l'entreprise, à transmettre leur savoir ou bien pour apporter un complément à leur retraite.

**D**éveloppé dans le but de fournir un espace web dédié à l'emploi des seniors et retraités, JobRetraite.fr fait appel aux dernières techniques disponibles sur le web afin de rendre son utilisation abordable et simple par n'importe quel internaute.



## Dossier de presse

### **Le contexte économique et social et leur influence sur le régime des retraites**

**I**l est nécessaire de prendre en compte de nombreux éléments du contexte économique, social et financier, auquel renvoient les questions à examiner dans la perspective du rendez-vous de 2008 du COR (Conseil d'Orientation des Retraites). Ces éléments sont complétés par un éclairage sur l'environnement international dans le domaine des retraites.

#### **1. Les perspectives financière des régimes**

**S**elon la Commission des comptes de la sécurité sociale de septembre 2006, le déficit de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurances Vieilles) se creuserait en raison d'une forte augmentation des prestations. Il passerait de -1,9 milliard d'euros en 2005 à -2,4 milliards d'euros en 2006, puis à -3,5 milliards d'euros en 2007. Ces perspectives sont plus dégradées que les projections du Conseil de mars 2006.

**L**a forte croissance des prestations s'explique notamment par l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom. A cet effet s'ajoute celui des départs anticipés en retraite pour carrière longue, dont le nombre est plus important que prévu (270 000 personnes assurées au régime général au 30 juin 2006).

**S**elon le scénario central démographique de l'INSEE présenté à l'été 2006, le rapport entre le nombre de personnes de 60 ans et plus et le nombre de personnes de 20 à 59 ans passerait d'environ 40% actuellement à près de 55% en 2020 et 70% en 2050. La population active augmenterait jusqu'en 2015 puis serait quasiment stable. Ces perspectives sont plus favorables que le précédent scénario central et le grand nombre de scénarios proposés par l'INSEE permet d'évaluer la marge d'incertitude qui entoure ces nouvelles projections. Même si son ampleur est variable d'un scénario à l'autre, le vieillissement reste inéluctable.

**L**es résultats de mars 2006 du scénario de base du Conseil, qui retient entre autres l'hypothèse d'un taux de chômage de 4,5% à partir de 2015 et repose sur le scénario démographique central de l'INSEE, ont été revus en conséquence, en considérant que la dégradation des comptes à court terme n'influe pas sur les comptes à long terme. Le besoin de financement du système de retraite serait peu révisé en 2020 (0,7 point de PIB, contre 0,8 précédemment) et, en 2050, se situerait dans le bas de la fourchette des résultats des différentes variantes présentées en mars 2006 (entre un peu moins de 2 points et près de 5 points de PIB).

**L**'équilibre serait atteint en 2020 par l'apport des nouvelles ressources envisagées en 2003 : hausse des cotisations à l'assurance vieillesse (gagée par une baisse des cotisations à l'assurance chômage) et accroissement des contributions aux régimes de la fonction publique.



## Dossier de presse

### 2. L'évolution de la situation de l'emploi et du travail

**L**e taux d'emploi des 55-64 ans était en 2005 de 37,8% en France, inférieur à la moyenne de l'Union européenne (42,5%) et loin de la cible fixé au niveau communautaire (50% en 2010). Sa progression de +5,4 points entre 2001 et 2005 est en grande partie le résultat d'effets de structure démographique (arrivée à l'âge de 55 ans des premières générations du *baby-boom* et aux âges élevés de cohortes de femmes ayant davantage travaillé que leurs aînées).

**L**e nombre personnes qui ont quitté définitivement le marché du travail avant 60 ans reste élevé. On dénombrait en 2005 environ 650 000 bénéficiaires d'une préretraite public, du dispositif de dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés ou d'une retraite anticipée pour carrière longue dans le secteur privé. De plus, les départs en retraite avant 60 ans sont fréquents dans les régimes spéciaux, y compris les régimes de la fonction publique.

**O**n n'observe pas de changements notables des comportements des seniors et des employeurs dans le sens d'un allongement de l'activité, si ce n'est, peut-être, un début de prise de conscience de la nécessité de prolonger la période d'emploi. D'où l'importance du lancement du plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors 2006-2010, même s'il est évidemment trop tôt pour juger de son efficacité.



## Dossier de presse

### 3. L'évolution des revenus des actifs et des retraités

Selon les données fiscales qui n'appréhendent qu'une partie des revenus du patrimoine, le niveau de vie moyen s'élevait en 2004 à 17 434 euros pour les ménages de retraités et à 19 315 euros pour les ménages d'actifs, soit un écart de près de -10%. Une prise en compte plus complète des revenus du patrimoine conduirait à améliorer le niveau de vie relatif des retraités. Cette prise en compte est toutefois sujette à discussion. De plus, la très grande dispersion du patrimoine au sein de la population se retrouve dans la distribution des revenus correspondants.

La tendance à l'amélioration du niveau de vie moyen des retraités par rapport à celui des actifs s'est interrompue entre 1998 et 2003, sans que l'on puisse toutefois faire la part des phénomènes conjoncturels.

La part des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté est aujourd'hui plus faible parmi les retraités (3%) que dans l'ensemble de la population (6%). Cette part pour les retraités a chuté depuis les années 1970 mais aurait augmenté depuis 2002.

L'examen des disparités de niveaux de vie conduit, d'une part, à distinguer, au sein des actifs, les actifs en emploi et les actifs au chômage dont le niveau de vie est particulièrement modeste et, d'autre part, à retenir des découpages par classe d'âge qui isolent les 18-29 ans et les plus de 70 ans, les deux catégories au niveau de vie moyen le plus bas.

La catégorie des plus de 70 ans recoupe en partie la population des bénéficiaires du minimum vieillesse, très majoritairement féminine et composée d'une très forte proportion de personnes isolées. Or, le niveau de vie d'une personne seule et ayant pour unique ressource le minimum vieillesse était, en 2004, inférieur de 10% au seuil de pauvreté. La qualité d'allocataire du minimum vieillesse permet toutefois de bénéficier, de façon plus ou moins automatique, de droits connexes.

Selon les données fiscales, les pensions de vieillesse représentaient en 2003 près de 80% du revenu avant impôts des ménages de retraités. Les disparités de montant total de retraite restent importantes entre les hommes et les femmes ; en 2004, les femmes disposaient d'un montant de retraite inférieur de 40 % à celui des hommes. Quant aux évolutions de pensions, le Conseil juge utile de tenir compte de l'évolution des prélèvements sociaux et de distinguer les retraités selon le taux de CSG qui est appliqué sur leurs pensions.

Merci de vous rendre ici pour télécharger notre dossier  
« Offrez 8 mois d'abonnement gratuits à vos clients »

<http://www.jobretraite.fr/presse.php>